

Rétrospective 2022

Le monde ne parvient pas à se calmer: après deux années d'état exceptionnel dû à la pandémie de coronavirus, une autre crise a suivi avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

Les marchés financiers ont réagi avec d'importantes pertes. Nous n'avons pas été moins touchés et avons enregistré un recul de nos placements de 11%.

Le **taux de couverture provisoire** (encore non révisé) se situera **aux alentours de 99.20%** (année précédente 112.33%) pour une fortune globale de CHF 606 millions. A mi-janvier 2023, ce taux avait déjà retrouvé un niveau de 102%.

Nous souhaitons tous que cette guerre se termine et qu'une certaine normalité revienne.

Mais le plus important : nous souhaitons que vous êtes optimiste et restiez en bonne santé.

Malgré cette crise qui perdure et son impact sur nos investissements, la VSM a de nouveau connu une année couronnée de succès. Grâce à la collaboration avec les fédérations d'indépendants, SVM et SVD, l'Association des entreprises féminines et nos partenaires, nous avons encore une fois en 2022 pu accroître notre effectif d'assurés à 3246 personnes (année précédente 3150) et à 1155 affiliations (année précédente 1087).

Les comptes annuels 2022 détaillés et révisés seront publiés à fin mars 2023 sur notre site Internet sous la rubrique Papiers.

Rémunération 2023

Lors de la première séance en 2023, le Conseil de fondation a décidé de fixer la **rémunération définitive à 1%** pour l'ensemble des avoirs (obligatoires et surobligatoires) (année précédente 2%). Cela correspond à la décision du Conseil fédéral.

Taux de conversion

Pour vous aider à planifier à l'avance, voici les taux de conversion pour l'année en cours et l'année suivante:

Capital vieillesse	2023	2024
TC jusqu'à la limite de CHF 800'000.00	5.20%	5.10%
TC dès la limite de CHF 800'001.00	4.40%	4.20%

Nouvelles affiliations

Durant l'exercice 2023, nous avons déjà pu enregistrer 36 nouvelles affiliations avec un volume de primes de plus de KCHF 725.

Nous souhaitons la **cordiale bienvenue** à tous nos nouveaux clients et nous nous réjouissons de collaborer avec eux.

Nouveau logiciel CP

Nous avons introduit une nouvelle Software. Cela signifie que nous sommes prêts à relever les défis futurs en termes de numérisation, de cybersécurité et de besoins des clients.

- les prestations de vieillesse sont présentées de manière détaillée dès 58 ans et jusqu'à 65 ans (le capital et pour la première fois aussi la rente)
- les prestations vieillesse, décès et invalidité sont calculées au mois près et extrapolées sur l'année, ce qui peut entraîner une légère augmentation des montants

Nous attendons vos commentaires avec impatience.

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance témoignée et l'agréable collaboration.

Meilleures salutations



René Zollet
Directeur



Peter Gurtner
Directeur adjoint